

LA DÉLIVRANCE DE PIERRE.

En ce temps-là le roi Hérode se mit à maltraiter quelques-uns des membres de l'église. Il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean ; et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre. C'était pendant les jours des pains sans levain. L'ayant donc fait arrêter, il le fit mettre en prison, et le donna à garder à quatre bandes, de quatre soldats chacune, dans le dessein de l'exposer au supplice devant le peuple après la fête de Pâques.

Pierre était donc gardé dans la prison ; mais l'église faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui.

Or, la nuit avant le jour qu'Hérode devait l'envoyer au supplice, Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes ; et les gardes qui étaient devant la porte gardaient la prison.

Et un ange du Seigneur survint tout-à-coup ; une lumière resplendit dans la prison, et l'ange poussant Pierre par le côté, l'éveilla et lui dit : « lève-toi promptement ; » et les chaînes tombèrent de ses mains. Et l'ange lui dit : « ceins-toi et attache tes souliers ; » ce qu'il fit. Puis l'ange ajouta : « mets ta robe et suis-moi. » Et Pierre étant sorti le suivait, sans savoir que ce que l'ange faisait se fit réellement ; mais il croyait avoir une vision. Et quand ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer, qui conduit à la ville, et la porte s'ouvrit à eux d'elle-même ; étant sortis ils allèrent le long d'une rue, et aussitôt l'ange se retira d'avec lui.

Alors Pierre étant revenu à lui dit : je reconnais maintenant véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode, et de tout ce que le peuple juif attendait. Et après avoir réfléchi, il se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs étaient assemblés et priaient. Quand il eut frappé à la porte du vestibule, une servante nommée Rose vint pour savoir qui c'était ; et ayant reconnu la voix de Pierre, dans sa joie elle n'ouvrit point ; mais elle courut annoncer que Pierre était devant la porte. Et ils lui dirent : tu es folle ! Mais elle affirmait qu'il en était ainsi ; et ils disaient : c'est son ange. Cependant Pierre continuait à frapper.

Et quand ils eurent ouvert à Pierre ils le virent, et furent comme ravis hors d'eux-mêmes.

(ACTES, XII, 4-16. — Lire le chapitre entier.)

Ce chapitre contient le récit de deux scènes bien différentes, et qui offrent l'une avec l'autre un contraste frappant : la délivrance de Pierre, et la mort d'Hérode. Ici la bonté de Dieu éclate dans la délivrance de son serviteur : là sa justice est glorifiée par le châtement de son ennemi. Ici un ange du Seigneur, messenger de miséricorde, vient bénir la foi dans une prison : là un autre ange, messenger de la colère divine, vient frapper l'impiété sur un trône. Dans ces deux traits opposés et qui se complètent mutuellement, cette portion de la parole sainte nous offre une image abrégée de toute la bible, je dis plus, de toute l'histoire du monde. Le Seigneur se montre tour-à-tour, soit dans les déclarations de sa parole, soit dans ses dispensations à l'égard du monde, « un Dieu juste et doux, » un père et un juge, un Dieu qui est

« amour » et qui est aussi « un feu consumant, » un Dieu « dont la bonté demeure à toujours, » « faisant miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements, » et un « Dieu jaloux, punissant l'iniquité jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui le haïssent. » Trop souvent on sépare ces deux traits du caractère de Dieu, que l'Écriture nous présente constamment ensemble, et l'on s'attache exclusivement à la bonté, en laissant de côté la justice. Il importe de nous tenir en garde contre cet écueil, qui est propre au christianisme de nos jours; et si aujourd'hui, ne pouvant embrasser dans notre méditation que la première partie du chapitre qu'on vient de lire, nous sommes appelés à considérer plus particulièrement la bonté de Dieu manifestée dans la délivrance merveilleuse qu'il accorde à son peuple, nous n'oublierons pas qu'aussitôt après se présente, comme un vivant contraste, le châtement terrible que sa justice inflige à ses ennemis. Tout se réunit ainsi pour nous porter vers lui et soumettre nos cœurs à sa parole : d'un côté l'amour, de l'autre la crainte; d'un côté la protection toute-puissante que nous promet sa faveur, de l'autre le châtement inévitable que nous dénonce sa colère.

« En ce temps-là le roi Hérode se mit à maltraiter quelques-uns des membres de l'église. »

Il est parlé dans l'évangile de trois Hérode, qui

tous les trois ont marqué leur passage dans l'histoire par une trace de sang : Hérode-le-Grand , sous lequel naquit Jésus-Christ, et qui ordonna le massacre des enfants de Bethléhem; Hérode Antipas, son fils, qui régna pendant la vie du sauveur, et qui fut le meurtrier de Jean-Baptiste; enfin Hérode Agrippa, neveu du précédent, celui dont il est parlé dans notre texte, le persécuteur de l'église naissante. Combien n'est-il pas de princes et de rois qui ont marché à cet égard sur la trace des Hérode, qui à leur exemple ont persécuté et mis à mort les serviteurs de Jésus-Christ! N'en soyons point surpris : les grandeurs humaines ne disposent guère à embrasser la religion d'un Dieu humilié et crucifié. Pour que l'évangile pénétrât jusqu'au trône des rois, il a fallu de la part de l'église trois siècles de souffrances et de martyres.

« Et il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean. »

Jacques, fils de Zébédée — qu'il ne faut pas confondre avec Jacques-le-Mineur, fils d'Alphée, apôtre comme lui et auteur de l'épître, — fut toujours un des confidants les plus intimes du Seigneur. Il raccommodait ses filets de pêcheur sur le lac de Génézareth lorsqu'il fut appelé par Jésus-Christ. Il fut choisi d'une manière spéciale, avec Pierre et Jean, pour assister aux scènes les plus solennelles de la vie du sauveur, telles que la résurrection de la fille de Jairus, la transfiguration du Thabor, et l'agonie de Gethsémané. C'est

lui qui vint un jour, avec Jean son frère, se prosterner devant Jésus en lui demandant la faveur d'obtenir la première place dans son royaume. Cette demande téméraire ne devait pas être exaucée dans le sens que Jacques y attachait lui-même ; mais elle devait l'être pourtant, d'une autre manière : Jacques devait obtenir entre les douze apôtres une autre primauté, bien plus glorieuse que celle qu'il demandait au Seigneur, la primauté du martyr. Jacques fut en effet le premier apôtre qui fut appelé à glorifier sa foi par le sacrifice de sa vie. C'est ainsi que le Seigneur redresse les désirs de ses enfants lorsque ces désirs ne sont pas conformes à sa volonté, et qu'il les exauce alors à sa manière, en leur donnant quelque chose de meilleur que ce qu'ils avaient demandé. Ainsi encore s'accomplissait pour Jacques la promesse que Jésus lui avait faite, ainsi qu'à Jean, en réponse à leur indiscrete prière : « Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé. » Il fut sans doute un des principaux fondateurs de l'église de Jérusalem et probablement son premier conducteur, puisque sur lui tombèrent les premiers coups de la persécution. Une antique tradition rapporte que le soldat qui le conduisait au supplice, touché de la profession qu'il faisait de sa foi, se déclara chrétien et fut condamné à mourir avec lui. En chemin le nouveau converti pria Jacques de lui certifier le pardon de ses

péchés; celui-ci, après un instant de réflexion, lui donna le baiser fraternel en lui disant : « que la paix soit avec toi ! » Et tous deux scellèrent de leur sang leur foi et leur amour. On éprouve un intérêt tout particulier pour cet apôtre, tombé obscurément dès les premiers jours de l'église sous la hache d'un tyran, et sans doute bientôt oublié du monde. Si le monde l'a oublié, le Saint-Esprit a consacré sa mémoire; il a inscrit son nom et sa mort glorieuse dans ces archives divines qui survivront à tous les écrits, à toutes les histoires, à toutes les puissances de la terre; dans tous les lieux du monde où la parole de Dieu sera portée, le nom de Jacques brillera aux yeux de l'église militante comme celui du premier apôtre martyr, en attendant qu'il brille à jamais dans ces lieux célestes, où l'église triomphante jette ses couronnes au pied du trône de l'agneau.

« Et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre. »

Ces quelques mots en disent plus sur la perversité de la nature humaine que ne pourrait faire une longue dissertation. Quand saint Paul, au troisième chapitre de l'épître aux Romains, décrivant l'état moral de l'humanité déchue, dit des hommes pris en masse : « ils ont les pieds légers pour répandre le sang, » nous sommes tentés de trouver ces expressions trop absolues, et ce jugement trop sévère; il nous semble qu'on outrage la nature humaine en lui attribuant

ces penchants cruels et sanguinaires. Et pourtant chaque jour des faits tristement significatifs viennent témoigner de la justesse parfaite du jugement porté par l'apôtre, et nous prouver que l'homme se plait réellement à voir verser le sang, sinon à le répandre lui-même. Pour ne citer qu'un seul exemple à l'appui de cette assertion, considérez le plaisir que trouvent partout les populations dans le spectacle des exécutions à mort. Il suffit que la nouvelle se répande qu'un malheureux va être livré au supplice, pour qu'aussitôt une foule immense se rassemble de toutes parts, poussée par une curiosité féroce, avide du spectacle sanglant qui lui est promis. Hommes, femmes, enfants, tout se presse, tout se précipite pour voir de plus près tous les détails de cette scène de mort ; on s'y dispute les premières places, on les achète à prix d'or comme à une représentation de théâtre. A cet égard il n'y a rien de nouveau sous le soleil : le cœur de l'homme est tel aujourd'hui qu'il était aux jours d'Hérode, tel qu'il était aux jours de Caïn ; et nos populations, qui se pressent pour contempler l'agonie d'un condamné à mort, ressemblent à ces Juifs de Jérusalem, qui applaudissaient en voyant tomber la tête d'un martyr. Mais si nous flétrissons, comme il le mérite, ce penchant sanguinaire de la populace de Jérusalem, que dire de l'infâme complaisance d'Hérode, qui ajoute saint Pierre à saint Jacques, qui livre au supplice l'un après l'autre les plus fidèles ser-

viteurs de Dieu, non point, à ce qu'il paraît, par l'effet d'une cruauté naturelle, mais uniquement pour faire plaisir aux Juifs! L'écrivain sacré est d'accord ici avec l'historien Josèphe : ce dernier dépeint Hérode Agrippa comme un prince naturellement doux, et dont la première préoccupation était de se rendre agréable au peuple à quelque prix que ce fût. C'est pour faire une chose agréable aux Juifs, c'est pour flatter cette soif de sang qu'avait excitée le meurtre de saint Jacques, c'est pour faire vibrer cette corde cruelle qui se trouve toujours, manifeste ou cachée, au fond du cœur de l'homme naturel, qu'après avoir décapité un apôtre il en fait saisir un autre pour le livrer au même supplice. Le désir de plaire aux hommes, le respect humain a fait commettre plus de crimes que la cruauté même. Ce fut par respect humain, pour ne pas se faire taxer de faiblesse par ceux qui étaient à table avec lui, qu'un autre Hérode, sur la demande d'une jeune fille insouciante poussée par une mère cruelle, se fit apporter, pour dernier plat de son festin, la tête de Jean-Baptiste. Et si nous y regardions de près, nous trouverions peut-être que la plupart des grands crimes connus dans l'histoire ont pour cause première le respect humain, le désir de plaire aux hommes. Tenons-nous en garde, mes frères, contre ce penchant si funeste, hélas! et si naturel, qui nous porte à rechercher avant tout l'approbation des hommes; prenons pour notre règle cette parole

de saint Paul : « si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ, » et traçons-nous une ligne de conduite rigide, inflexible, réglée uniquement par les inspirations de notre conscience et les déclarations de la parole divine. C'est le seul moyen de conserver cette paix du cœur qui est le plus précieux des biens.

« C'était pendant les jours des pains sans levain. » Comme la loi de Moïse ne permettait pas de livrer quelqu'un au supplice pendant la fête de Pâques, Hérode se vit obligé d'ajourner l'exécution de son projet. « L'ayant donc fait arrêter, il le fit mettre en prison et le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacune, dans le dessein de l'exposer au supplice devant le peuple après la fête de Pâques. » Ordinairement un prisonnier était gardé par quatre soldats seulement, qui se relevaient à chacune des quatre veilles de la nuit ; ici la garde est quadruplée, pour mieux s'assurer contre toute chance d'évasion. Assurément rien ne manquait à ce luxe de précautions, et Pierre était bien gardé dans sa prison : mais Hérode avait à lutter contre une puissance qu'il ne connaissait pas.

« Pierre était donc gardé dans la prison ; mais l'église faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui. »

Les deux moitiés de ce verset offrent entre elles un admirable contraste. D'un côté, le monde veille pour tenir captif un serviteur de Jésus-Christ ; ses moyens

sont ceux de la force : une prison , des chaînes , des soldats. De l'autre l'église veille pour le délivrer ; le seul moyen qu'elle ait à sa disposition est la prière. Entre ces deux puissances la lutte est engagée : de quel côté va pencher la victoire ?... la prière cédera-t-elle à la force, ou la force à la prière ?... Gloire à la prière et à son efficace toute-puissante ! Hérode a beau exagérer les précautions pour s'assurer de son prisonnier ; il a beau doubler ses chaînes, quadrupler ses gardes, et le jeter au fond d'un cachot fermé d'une porte de fer : toute cette force matérielle viendra se briser contre la force morale de quelques hommes et de quelques femmes, perdus dans la population de Jérusalem, qui, réunis çà et là dans quelque chambre haute, combattent par la prière pour faire ouvrir cette prison. Leur faible voix va remuer la main qui remue le monde ; s'il faut un miracle pour que leur prière soit exaucée, ce miracle s'accomplira ; s'il faut qu'un ange vienne du ciel tout exprès pour délivrer Pierre, un ange descendra du ciel ; à la voix de ces hommes qui prient, les chaînes du captif tomberont de ses mains ; les portes de fer de sa-prison s'ouvriront d'elles-mêmes devant lui ; ses gardes frappés de stupeur le laisseront passer sans s'opposer à son départ, et tu apprendras alors, monarque insensé ! que toute ta puissance royale ne peut rien contre un chrétien qui prie, c'est-à-dire contre Dieu lui-même.

« Et la nuit avant le jour qu'Hérode devait l'en-

voyer au supplice, Pierre dormait, lié de deux chaînes entre deux soldats ; et les gardes qui étaient devant la porte gardaient la prison. »

On trouverait difficilement dans toute l'histoire de l'église un exemple plus remarquable de confiance en la prière, que celui qui nous est donné ici par l'église de Jérusalem. En vain toutes les probabilités humaines s'élèvent contre l'espérance des chrétiens ; en vain Pierre est gardé dans sa prison avec des précautions telles que nulle puissance humaine ne pourrait songer à le délivrer ; en vain le temps s'écoule, et l'heure approche qui est fixée pour le supplice : l'église ne cesse pas un moment de croire à la possibilité d'une délivrance ; quel en sera le moyen ? elle l'ignore, mais n'importe : elle ne laisse pas d'espérer contre espérance, elle persévère à prier, et cela dans la nuit même qui précède le jour où Pierre devait être envoyé à la mort. Le Seigneur n'exauce pas toujours immédiatement la prière de ses enfants ; souvent, pour exercer leur foi, il fait désirer longtemps son secours, il le retarde jusqu'au dernier moment, il attend pour les délivrer qu'ils soient réduits à l'extrémité et qu'on ne puisse plus compter que sur lui seul ; mais sa délivrance pour s'être ainsi fait attendre, pour être achetée par plus de foi et de prières, n'en sera que plus éclatante et plus merveilleuse.

Que faisait Pierre pendant que l'église priait pour lui dans cette nuit fatale ? « Il dormait, lié de deux

chaînes, entre deux soldats, et les sentinelles devant la porte gardaient la prison. » Il dormait ! la veille du jour de son supplice, lié de deux chaînes qui ne pouvaient que rendre sa position gênante et pénible, quand la douleur physique s'ajoute à la préoccupation morale pour troubler son repos, il dort paisiblement, il repose dans ses chaînes, entre ses deux geôliers, sur la pierre de sa prison, comme un enfant qui dort dans son berceau ou sur le sein maternel ! Admirable puissance d'une conscience tranquille ! Hérode à ce moment-là ne dormait pas, j'imagine, dans son riche palais ; ou s'il dormait, c'était d'un sommeil agité et fébrile, traversé par des visions funèbres, troublé par le fantôme sanglant de sa victime. Ah ! qui ne préférerait mille fois le cachot de Pierre, avec la conscience de Pierre, au palais d'Hérode avec la conscience d'Hérode ! Voulez-vous, mes bien-aimés frères, dormir, comme Pierre, d'un sommeil tranquille même au milieu des agitations, des douleurs, des angoisses de la vie ? attachez-vous à posséder comme lui « une conscience sans reproche, devant Dieu et devant les hommes ! »

« Et un ange du Seigneur survint tout-à-coup ; une lumière resplendit dans la prison, et l'ange poussant Pierre par le côté, l'éveilla et lui dit : lève-toi promptement ; et les chaînes tombèrent de ses mains. Et l'ange lui dit : ceins-toi et attache tes souliers ; ce qu'il fit. Puis l'ange ajouta : mets ta robe et suis-moi. Et

Pierre étant sorti le suivait, sans savoir que ce que l'ange faisait se fit réellement ; mais il croyait avoir une vision. Et quand ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer, qui conduit à la ville, et la porte s'ouvrit à eux d'elle-même ; et étant sortis, ils allèrent le long d'une rue, et aussitôt l'ange se retira d'avec lui. »

Parmi les apparitions d'anges qui nous sont racontées dans l'Écriture, celle-ci est assurément une des plus remarquables. Nous y voyons à découvert la sollicitude, à la fois tendre et puissante, avec laquelle ces « esprits administrateurs, » comme les appelle un apôtre, s'emploient « en faveur de ceux qui doivent obtenir l'héritage du salut. » N'oublions pas que si cette puissance des anges n'agit pas toujours à découvert, elle ne s'en exerce pas moins constamment en faveur des élus. Aujourd'hui comme aux jours de saint Pierre, les anges, par l'ordre de Dieu, veillent sur les fidèles, ils les gardent, ils les protègent, ils les délivrent dans les dangers, ils assistent dans leurs assemblées, ils se réjouissent de leurs progrès spirituels. Toutefois, si la doctrine générale de la protection des anges à l'égard des fidèles est clairement enseignée dans la parole de Dieu, nous n'en dirons pas autant de cette doctrine spéciale qui prétend assigner à chaque homme un ange gardien, exclusivement chargé de veiller sur lui. On ne pourrait pas citer un seul passage de l'Écriture qui renferme clairement cette

doctrine. Elle a d'ailleurs quelque chose d'étroit, de borné, de terrestre qui trahit une origine humaine ; il y a bien plus de largeur et d'élévation dans les idées que l'Écriture nous donne des anges, et de la puissance que Dieu leur accorde pour la protection de ses enfants. Nous voyons quelquefois un seul ange chargé de garder tout un peuple, comme il arriva pour les Israélites, lors de leur entrée en Canaan ; ou pour la ville de Jérusalem, assiégée par l'armée de Sennachérib ; quelquefois, au contraire, toute une armée d'anges est chargée de la protection d'un seul homme, comme il arriva pour Jacob lorsqu'il fuyait devant Esaü, ou pour Elisée lorsqu'il était poursuivi par le roi de Syrie. Le passage de saint Matthieu où le Seigneur dit, en parlant des fidèles, que « leurs anges, » ¹ c'est-à-dire les anges qui les protègent, « voient sans cesse la face de son Père qui est dans les cieux, » ne signifie pas nécessairement que chaque fidèle ait un ange particulier préposé à sa garde. Si l'on disait, en parlant des membres d'une église, que leurs pasteurs vivent dans la communion habituelle de Dieu, cela ne voudrait pas dire assurément que chaque fidèle eût un pasteur pour lui en particulier. Quant à l'exclamation des chrétiens rassemblés chez Marie qui, lorsque la servante

¹ Matth., XVIII, 40. Le contexte indique évidemment que par ces *petits* dont parle le sauveur, il entend non des enfants, mais les fidèles comparés à] de petits enfants. Voyez versets 4, 5, 6.

vint leur annoncer que Pierre était à la porte, répondirent : « c'est son ange, » il est probable que ce passage est mal traduit dans nos versions. Le terme de l'original signifie à la fois un ange et un messenger ordinaire : c'est le contexte qui décide quel sens il faut adopter. En admettant même la justesse de la version généralement reçue pour ce passage, il est évident qu'on n'en pourrait pas conclure que l'Écriture enseigne la doctrine dont nous parlons ; il prouverait tout au plus que les chrétiens réunis dans la maison de Marie croyaient, eux, aux anges gardiens : ce serait un reste de préjugé judaïque, que l'influence toute récente de l'évangile n'aurait pas encore déraciné. Mais la version ordinaire de ce passage ne paraît pas admissible. En effet, il est difficile de croire que les disciples aient pu supposer que c'était réellement un ange de Dieu qui était dans la rue, frappant à la porte de la maison pour se faire ouvrir. Ils ne pouvaient pas ignorer que ces messagers célestes, esprits puissants et purs, n'ont pas besoin de recourir à de tels moyens pour s'introduire auprès des hommes ; il n'y a point pour eux de portes fermées, et toujours on les voit apparaître d'une manière subite, comme celui qui fit tout-à-coup resplendir d'un éclat divin le cachot de Pierre. Je pourrais d'ailleurs vous citer plusieurs passages du nouveau testament où le mot traduit ici par ange signifie un messenger ordinaire, et notamment dans les écrits de saint Luc, auteur du livre des Actes. Ainsi

lorsque Jean-Baptiste, mis en prison par un autre Hérode, envoya deux de ses disciples demander à Jésus : « es-tu celui qui devait venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » Luc appelle ces deux disciples les *anges* de Jean ¹. Il est probable que l'ange de Pierre n'est également, dans la pensée de ses amis, qu'un messager ordinaire, qu'ils s'imaginent leur être envoyé par l'apôtre, ne pouvant croire qu'il fût lui-même devant leur porte.

Tenons-nous en donc à l'idée générale d'une protection exercée par les anges à l'égard des fidèles, et rejetons la doctrine des anges gardiens, comme un de ces nombreux emprunts faits par l'église romaine, non à l'Écriture, mais au paganisme. C'était en effet une superstition populaire, très-répandue chez les païens, et aussi chez les Juifs.

Il est à remarquer que l'œuvre assignée par l'Écriture aux anges, en faveur des fidèles, est une protection purement matérielle ; elle ne leur attribue nulle part une action sur notre âme pour nous inspirer de bonnes pensées et nous porter au bien, comme elle attribue aux anges déchus une influence funeste pour nous porter au mal. La sanctification et le salut des pécheurs est une œuvre dont le Seigneur se réserve à lui seul toute la gloire. C'est pour s'être écartée, sur ce point, des enseignements de la parole de Dieu,

¹ Luc, VII, 24.

que l'église romaine en est venue à prier les anges et à leur rendre un culte divin.

Un trait bien digne d'attention dans la délivrance de l'apôtre, est la manière graduelle et successive dont elle s'accomplit. Dieu aurait pu le délivrer en un instant, comme il aurait pu aussi créer l'univers d'une seule parole : mais de même qu'il a voulu créer le monde en six jours, par des gradations successives, il a voulu aussi surmonter graduellement les divers obstacles qui s'opposaient à la délivrance de Pierre, afin de mieux fixer notre attention sur son œuvre. Il modère sa toute-puissance et l'abaisse au niveau de notre capacité, pour l'accroissement de notre foi. Si Pierre eût été transporté subitement de la prison d'Hérode dans la maison de Marie, nous ne verrions là qu'une seule délivrance ; tandis qu'avec le moyen qu'emploie le Seigneur, nous voyons l'apôtre délivré en quelque sorte plus de dix fois. C'est d'ailleurs un caractère général des miracles de la bible, de s'écarter le moins possible des lois ordinaires de la nature. Dieu ne multiplie pas sans nécessité les événements surnaturels, il les réduit au contraire, et si je puis ainsi dire, il les économise le plus possible : ainsi dans cette occasion, il envoie un messenger céleste qui, à peu près comme aurait pu faire un simple homme, réveille Pierre, fait tomber ses chaînes, lui dit de s'habiller, le conduit de porte en porte hors de la prison, guide même ses premiers pas dans la rue,

puis le quitte aussitôt que son secours n'est plus nécessaire, et le laisse aller seul frapper à la porte d'une maison. La simplicité unie à la puissance, tel est toujours le double caractère des œuvres de Dieu.

« Alors Pierre étant revenu à lui, dit : je reconnais maintenant véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode, et de tout ce que le peuple juif attendait. » Cet état de stupeur, qui empêchait Pierre au premier moment de croire à la réalité de ce qu'il voyait, était inévitable chez un homme réveillé subitement d'un profond sommeil, pour assister à des événements si prodigieux ; et cette circonstance, mentionnée par l'écrivain sacré, est un de ces traits pris dans la nature qui impriment à tout ce récit un cachet inimitable de vérité.

« Et après avoir réfléchi il se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs personnes étaient assemblées et priaient. » Ils priaient encore que déjà leur prière était exaucée, au-delà même de leur espoir, suivant cette parole de l'Écriture : « Il arrivera qu'avant qu'ils crient, je les exaucerai, et lorsqu'ils parleront encore je les aurai déjà entendus. » En considérant dans cet exemple la toute-puissance de la prière, apprenons-y le devoir de soutenir par ce moyen nos frères dans l'épreuve. Combien n'en est-il pas qui sont captifs dans les liens du péché et de la mort spirituelle, comme Pierre l'était dans les chaînes d'Hérode ! Com-

bien qui sont, ou persécutés pour l'évangile, ou engagés dans le saint combat des missions païennes, ou abattus par l'affliction, ou couchés sur un lit de souffrance, et qui tous ont besoin d'être délivrés ou soutenus par nos prières! Ah! prions pour les membres souffrants du corps de Christ, comme priaient pour l'apôtre les chrétiens de Jérusalem, et comme eux nous serons infailliblement exaucés.

« Quand il eut frappé à la porte du vestibule, une servante nommée Rose vint pour savoir qui c'était. » La bible a de tout autres règles que les hommes pour juger de la bassesse et de la grandeur. Elle passe sous silence les noms des conquérants, des monarques, des grands de la terre, et écrit dans ses pages immortelles le nom ignoré d'une humble servante dont le cœur aimait Jésus-Christ et ses disciples. Il y a d'ailleurs dans cette petite circonstance, dans ce nom qui revient à la mémoire de l'écrivain sacré, et qu'il fait figurer dans son récit, un indice frappant de l'authenticité de ce récit.

« Et ayant reconnu la voix de Pierre, dans sa joie elle n'ouvrit point, mais elle courut annoncer que Pierre était devant la porte. Et ils lui dirent : tu es folle! mais elle affirmait qu'il en était ainsi. Et ils disaient : c'est son messenger ¹. Cependant Pierre conti-

¹ Dans la pensée des disciples, la servante, entendant le nom de Pierre prononcé devant la porte par un homme envoyé de sa part, se serait imaginé, par suite du trouble de son esprit, que

nuait à frapper. » Tous ces détails ont un caractère de naïveté et de vérité qu'il est impossible de méconnaître. Cette servante qui vient demander à travers la porte le nom du visiteur nocturne, et qui, reconnaissant la voix de Pierre, dans le transport de sa joie oublie de lui ouvrir, et le laisse dans la rue pour courir plus vite annoncer la bonne nouvelle à ses amis; ceux-ci qui, n'osant croire à une délivrance si merveilleuse, lui répondent qu'elle a perdu l'esprit; la servante qui soutient son dire, oubliant que Pierre, pendant le débat, continue à frapper, surpris qu'on ne lui ouvre pas : tout cela est bien la réalité même, la nature prise sur le fait ; on n'invente pas de telles choses ! Et puis, quel admirable contraste n'offre pas toute cette scène avec celle qui l'a précédée ! Après la toute-puissance divine, la simplicité des enfants ; après le miracle dans tout son éclat, la nature dans toute sa vérité ; après la porte de fer qui s'ouvre d'elle-même devant les pas d'un ange de lumière, la porte de bois à laquelle il faut heurter longtemps pour la faire ouvrir par une servante !... Ce n'est pas ainsi qu'écrivent les hommes, et l'on reconnaît le Seigneur à de pareils traits.

On se demande comment les disciples ont pu témoigner un si grand étonnement de la délivrance

l'apôtre lui-même était là, quand il n'y avait que son messager. Telle nous paraît être du moins l'explication la plus naturelle de ce passage. Voyez page 418.

de l'apôtre, quand cette délivrance n'était que la réponse du Seigneur à leurs prières. Il n'en faudrait pas conclure qu'ils n'aient pas prié avec foi, puisque ce fait même qu'ils obtiennent l'objet de leur prière atteste la foi et la ferveur qui l'avaient dictée. Sans doute ils n'avaient pas demandé la délivrance de l'apôtre d'une manière absolue. Ils subordonnaient leur désir à la volonté divine, n'étant pas certains que le Seigneur, dans ses vues impénétrables et pour le bien même de l'église, n'eût pas résolu de lui retirer saint Pierre, comme il avait retiré saint Jacques. Sans doute aussi ce n'était pas uniquement la délivrance matérielle de l'apôtre qu'ils demandaient au Seigneur; ils avaient demandé peut-être que Pierre, fortifié par la puissance divine, fût prêt à glorifier le nom de Christ, soit par sa vie, soit par sa mort; que le troupeau ne fût ni effrayé, ni dispersé par cette attaque des loups furieux; que les faibles ne bronchassent point, et qu'enfin Dieu apaisât ce terrible orage de la persécution. Toutefois, bien que ces considérations puissent expliquer jusqu'à un certain point la conduite des disciples, il reste évident qu'ils sont étonnés de cela même que leur prière est exaucée; étonnés à tel point qu'ils refusent de croire au premier abord à cette réponse immédiate et merveilleuse du Seigneur. Cela prouve que chez les chrétiens même les plus fidèles et les plus fervents la foi est toujours bien imparfaite dans cette vie d'épreuves. Notre pro-

pre expérience peut nous faire comprendre ce qu'éprouvèrent dans cette occasion les chrétiens de Jérusalem. Ne nous est-il pas arrivé quelquefois de prier pour obtenir telle ou telle grâce, et d'être tout surpris ensuite quand cette grâce nous a été accordée? Nous sommes si peu accoutumés à compter sur l'efficacité de nos prières, qu'il nous arrive souvent, après avoir prié, d'oublier ce que nous avons demandé au Seigneur, au lieu d'attendre avec une paisible assurance la réponse qu'il ne peut manquer de nous donner. Aussi, quand cette réponse arrive, ou bien elle nous étonne, ou bien, chose plus triste encore, nous la laissons passer inaperçue. Qui est-ce qui réalise dans la prière les promesses infailibles de la parole de Dieu? qui est-ce qui prie, et qui compte sur l'effet de sa prière : qui fait une demande à son père céleste, et qui attend la réponse comme une chose toute simple et toute naturelle? Peut-être, en examinant de près nos prières, trouverons-nous que dans la plupart des cas nous prions, sinon par formalisme, du moins par acquit de conscience, pour accomplir je ne sais quel devoir que nous attachons à l'acte même de la prière, bien plus que dans l'intention réelle d'obtenir ce que nous demandons. O gens de petite foi que nous sommes! notre foi n'est pas même comparable à un grain de senevé! car « si vous aviez de la foi comme un grain de senevé, » nous dit le Seigneur, « vous diriez à cette montagne : ôte-toi de là et te

jette dans la mer , et cela se ferait ; et rien ne vous serait impossible, » parce que rien n'est impossible à Dieu. Il n'est point d'obstacle dont ne puisse triompher la prière faite avec foi : témoin la délivrance de Pierre enchaîné entre deux soldats dans la prison d'Hérode. Si nous sommes souvent exaucés malgré la faiblesse de notre foi, que ne pourraient pas des prières dictées par une foi plus vivante ! « Seigneur, augmentez-nous la foi ! »

« Et quand ils eurent ouvert à Pierre ils le virent, et furent comme ravis hors d'eux-mêmes. » Il est plus facile de concevoir que d'exprimer ce que durent éprouver les disciples, à la vue de l'apôtre bien-aimé qui leur était rendu d'une manière si miraculeuse, et comme ramené des portes de la mort. Qui pourrait dire ce qui l'emportait dans leur cœur, de la joie qu'ils éprouvaient en retrouvant leur ami, ou de la sainte admiration que produisait chez eux la vue des voies merveilleuses du Seigneur ? Cette joie mêlée d'étonnement et d'admiration, qui remplissait le cœur des chrétiens de Jérusalem quand ils virent toutes leurs espérances, je ne dis pas réalisées, mais dépassées mille fois par la bonté de Dieu, est une image, une faible image de ce qu'éprouveront les élus dans le ciel au dernier jour. Ici-bas, nous l'avons dit, la foi des chrétiens même les plus fidèles est toujours une petite foi ; et quant à nous, perdus dans la foule des croyants ordinaires, notre foi est tellement faible

qu'elle se réduit bien souvent, hélas ! à une espérance vague et incertaine, et que les réalités de la vie éternelle ne sont réalités pour nous qu'à demi. Nous attendons bien « des cieux nouveaux et une terre nouvelle, » un « temps de rafraîchissement par la présence du Seigneur, un repos réservé au peuple de Dieu ; » mais cette attente chez nous est passive, languissante, voilée ; et il n'est peut-être pas un seul d'entre nous, ici présents dans ce moment, qui osât dire que les trésors de la vie éternelle sont pour lui une réalité vivante et positive, comme ces biens terrestres que nous voyons et que nous touchons. Que sera-ce donc, et quelle ne sera pas notre admiration, quand ces trésors éternels seront devenus pour nous la réalité même ; quand les portes de notre prison terrestre se seront ouvertes à la voix de l'archange, quand nos chaînes seront tombées comme celles de Pierre, et que notre âme et notre corps, affranchis pour toujours des infirmités de la vie présente, entreront en possession de la félicité du ciel ! que sera-ce quand nous verrons de nos yeux et que nous toucherons de nos mains l'accomplissement des promesses du Seigneur ; quand à cette révélation écrite, qui nous montre la vie éternelle dans un avenir lointain qu'il faut croire sans le voir et espérer sans en jouir, aura succédé la révélation du ciel même, de la gloire et de la félicité éternelle ! Que de promesses alors se trouveront réalisées, que nous laissons à l'écart comme

trop excellentes pour que nous osassions nous les appliquer ! que de prières se trouveront exaucées que nous avons oubliées, et sur l'accomplissement desquelles nous ne comptons plus ! que de parents chrétiens auront prié pour la conversion d'un enfant prodigue, ou de femmes chrétiennes pour un mari incrédule, qui n'auront pas vu dans cette vie la réponse du Seigneur à leurs prières, et qui trouveront cette réponse dans le ciel, en y trouvant celui pour lequel ils ont prié ! que de malades dont les jours et les nuits se seront écoulés lentement dans la souffrance, que de pauvres pour qui la coupe de la vie était amère, que d'affligés dont le sentier traversait « les grosses eaux » de l'épreuve, qui alors apprendront à bénir leurs douleurs, en reconnaissant qu'elles sont devenues pour eux le chemin de la félicité éternelle ! que de cœurs unis ici-bas par les liens les plus intimes, séparés violemment par la mort, qui se retrouveront alors avec une joie d'autant plus profonde que le déchirement aura été plus douloureux ! que d'âmes angoissées aujourd'hui à la vue du désordre moral qui pèse sur le monde et des voies insondables de Dieu envers les hommes, qui alors éclateront en chants de joie et d'actions de grâces, en découvrant que ces voies si obscures, si impénétrables, si difficiles à accepter pour notre raison et pour notre cœur, étaient toujours dirigées par une sagesse parfaite et une bonté infinie ! Nous te saluons à l'avance du fond

de notre misère présente, jour de gloire et de joie, et de ravissements éternels! jour bienheureux où tomberont tous les voiles, où s'accompliront toutes les promesses, où seront exaucées toutes les prières, où finiront tous les deuils, où se réuniront pour toujours ceux qui auront aimé Jésus-Christ, où Dieu sera trouvé fidèle et magnifique dans toutes ses voies, aux yeux des hommes et des anges! Amen.

Février 1850.
